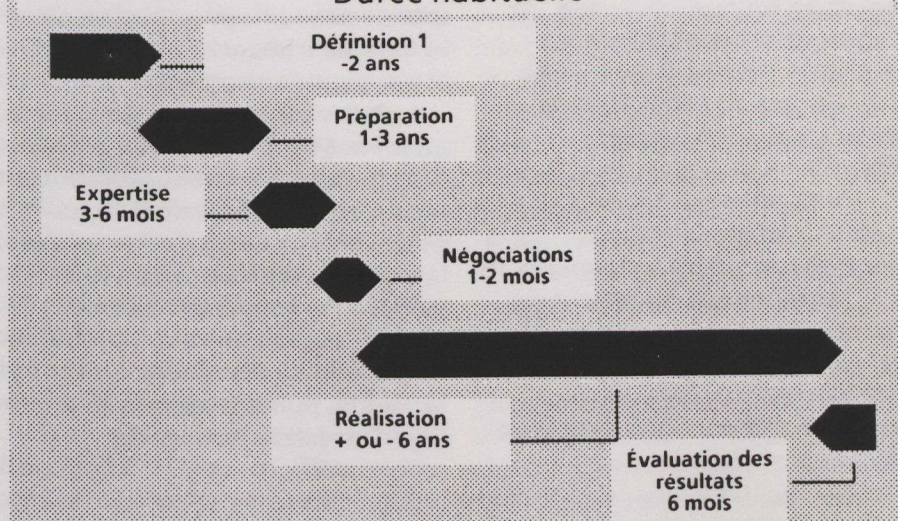


Cycle d'un projet financé par la Banque mondiale

Durée habituelle



emprunteur tout en répondant aux critères établis par la Banque. Même si les deux parties sont associées à cette démarche, dont la durée peut varier entre 12 et 18 mois, celle-ci relève surtout de la responsabilité du pays emprunteur. A ce stade, il n'est pas rare que des études préliminaires soient nécessaires.

► **La préparation** : Une fois qu'un projet proposé est retenu, il fait de nouveau l'objet d'études et d'analyses plus poussées de la part de spécialistes tant du pays emprunteur que de la Banque mondiale. C'est généralement à cette étape que les études de faisabilité sont entreprises et que le projet est élaboré dans ses moindres détails. D'une durée variant entre un et deux ans, cette étape préparatoire relève également du pays emprunteur, qui doit toutefois recourir fréquemment à des services d'experts-conseils.

► **L'expertise** : Le personnel de la Banque mondiale entreprend une étude approfondie des aspects techniques et financiers du projet, ainsi que de son impact sur l'environnement et l'économie du pays emprunteur. D'une durée de trois à six mois, cette démarche

relève uniquement de la Banque, qui publie par la suite un rapport d'évaluation à cet effet.

► **Les négociations** : La Banque mondiale et le pays emprunteur discutent des diverses modalités entourant le prêt nécessaire à la mise en oeuvre du projet. Ces négociations durent un ou deux mois, à la suite de quoi le Rapport d'évaluation (qui peut être modifié à cette étape si nécessaire) et les documents relatifs à l'emprunt sont soumis au Conseil des administrateurs de la Banque pour approbation. Le prêt n'entre en vigueur qu'au moment où le sceau du pays emprunteur y est apposé et lorsque diverses autres formalités sont réglées, ce qui implique généralement un délai de deux à quatre mois à partir du moment de l'approbation.

Une fois le prêt approuvé :

► **La réalisation et la supervision du projet** : La mise en oeuvre du projet, y compris l'acquisition de biens et services, est placée sous l'égide du pays emprunteur et se déroule pour ainsi dire sans la participation de la Banque mondiale. La supervision du projet s'effectue toutefois selon

un calendrier préétabli et demeure la responsabilité de la Banque pendant toute la durée de celui-ci. Selon la nature du projet, sa réalisation peut s'étaler sur plusieurs années.

► L'évaluation des résultats :

D'une durée de six mois, la dernière étape consiste pour la Banque à évaluer le projet en fonction des résultats obtenus, une fois toutes les dépenses effectuées et le projet mené à terme.

La passation des marchés

Les services d'experts-conseils sont habituellement requis au cours des premières étapes du cycle d'un projet (en général aux stades de la définition et de la préparation du projet), mais ils peuvent également l'être ultérieurement. Quoi qu'il en soit, il est important pour les bureaux de consultants de s'intéresser le plus tôt possible aux occasions qui peuvent se présenter à eux.

Pour ce qui est des travaux publics, des travaux de construction et des achats de fournitures et d'équipement, ceux-ci ne sont généralement effectués qu'au moment de l'exécution et de la supervision du projet.

L'organisme chargé du projet dans le pays emprunteur (et non la Banque mondiale) s'occupe la plupart du temps de l'attribution et de la négociation des contrats. A l'occasion, il arrive toutefois que la Banque se charge elle-même d'accomplir certains travaux de consultation ou de fournir une aide technique.

Dans le cas d'achats de biens et d'équipement, le pays emprunteur fait le plus souvent appel au système d'appels d'offres internationaux (ICB), l'organisme chargé du projet faisant parvenir aux intéressés les formules de soumission et publier les avis d'appels d'offres dans